

Poursuivre sur tous les fronts

Victoire sur le CPE : un moteur

La victoire sur le CPE oppose un démenti cinglant aux commentateurs qui, depuis des mois, glosaient sur l'inefficacité supposée de l'action syndicale. Au contraire de ces mauvais clichés, elle démontre que la démarche revendicative et la lutte, portés dans un cadre unitaire, ont encore de beaux jours devant elle, y compris sur des enjeux transversaux.

Surtout, ce succès est un message clair au gouvernement, au MEDEF et aux libéraux de tout poil : le monde du travail n'est pas enclin à se laisser sacrifier sur l'autel du capitalisme le plus débridé.

Pour celles et ceux qui, au quotidien, combattent les méfaits de ces politiques régressives, il y a un signe fort, un encouragement tangible à continuer dans cette voie.

Aller au-delà :

Bien entendu, aussi important soit le recul imposé sur le CPE, la vie -et les luttes- ne s'arrête pas là.

On pense évidemment au CNE, frère jumeau du CPE, dont il faut aussi obtenir l'abrogation.

Mais, au-delà, c'est à toutes les formes de précarité de l'emploi -CDD, intérim, temps partiel imposé, vacations...- qu'il faut s'attaquer. Avoir un emploi, et un emploi stable, voilà la seule règle qui vaille.

A cet égard, le chantier dans la Fonction publique est immense et à ouvrir d'urgence.

On songe également aux salaires pour lesquels une augmentation substantielle est indispensable. Là aussi, le dossier dans la fonction publique est à rouvrir sans délai.

Et l'assurance maladie, et les retraites...

Bref, tout en demeurant lucide, l'heure est bien à avancer sur tous les fronts pour remporter de nouveaux succès.

cOup dE GueUle !!!

Nous avons dénoncé dans notre précédent numéro de « Fonction Publique » la validation d'un « accord » signé par trois organisations (CFDT, UNSA et CFTC) qui ne représentent qu'environ 30% lors des élections professionnelles.

Et bien on peut faire mieux. Le Ministre JACOB est ainsi battu par son collègue de l'Education Nationale De ROBIEN qui, lui, décide de valider un accord comportant un seul signataire (l'UNSA) qui ne représente chez les enseignants que 14,5% !

Peut être nous objectera – t – on que cet « accord » concernant les enseignants du premier degré, il faut s'en tenir à la représentativité à ce niveau. Mais on n'est toujours qu'à 25%.

Et c'est comme ça que l'on fait valider un dispositif qui conduira à développer encore plus la précarité dans l'Education Nationale avec 50 000 non titulaires supplémentaires, et à mi-temps, et sur contrats de 6 mois.

Ca mérite bien « un gros coup de gueule », non ?

Le trait de l'actu.

L'AFFAIRE... Le corbeau



par PJ